



Dépêche 44/04

Statistiques sur le plan de qualification 2004

Le plan de qualification 2004 se traduira en douane par une augmentation du nombre des agents promus de près de 10% par rapport à l'an passé :

217 agents de constatation seront nommés ACP2, le taux de promotion avoisine donc les 45%.

546 ACP2 seront nommés ACP1 soit 21% des promouvables contre 17,8% en 2003.

Les promotions de C en B s'élèvent à 320, dont 115 au titre de la liste d'aptitude et 205 au titre des concours internes

268 contrôleurs de 2^{ème} classe (+2 en polynésie) ont été nommés C1 soit environ 20% des personnels éligibles. (voir sur rubrique CAPC la CAPC 26/04)

264 contrôleurs seront promus au grade de CP dont 120 au tableau d'avancement et 144 au concours.

Les promotions de B en A s'élèveront à 118, dont 54 au titre de la liste d'aptitude et 64 au titre du concours interne.

L'augmentation des promotions promise en contrepartie des réductions d'effectifs est loin de permettre à tous les candidats ayant vocation statutaire d'obtenir un avancement.

Paris, le 6 juillet 2004